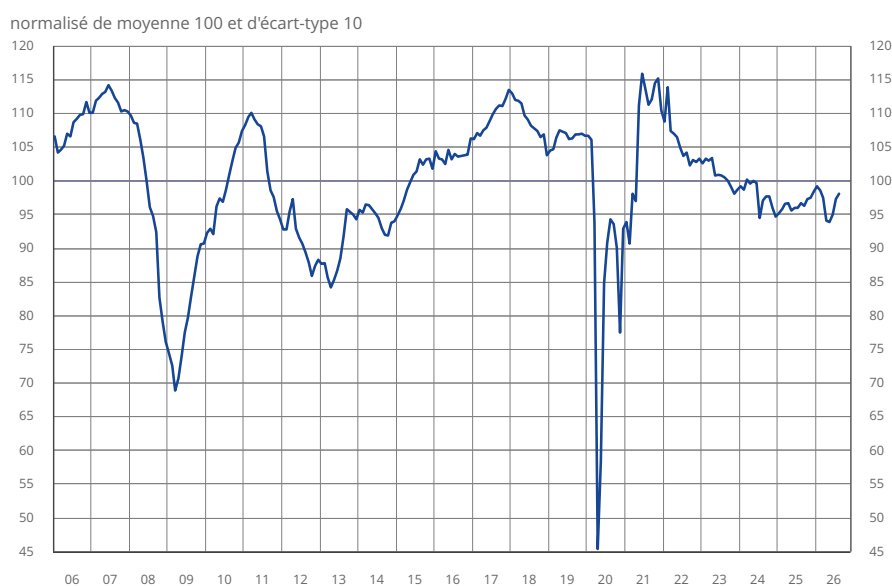


En août 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands gagne un point. À 98, il est en hausse pour le troisième mois consécutif et se rapproche de son niveau moyen. L'indicateur du climat de l'emploi est stable à 99.

En août 2026, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En août 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France gagne un point. À 98, il est en hausse pour le troisième mois consécutif. L'indicateur du climat des affaires augmente de nouveau dans le commerce de détail et l'industrie, et plus légèrement dans les services. Il est stable dans le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

En août 2026, le climat des affaires s’éclaircit de nouveau dans l’ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d’automobiles. À 99, l’indicateur synthétique gagne trois points et atteint presque sa moyenne de longue période (100). Cette amélioration s’explique par la hausse des soldes relatifs aux intentions de commandes et aux ventes passées.

Le climat des affaires s’améliore de nouveau dans l’industrie. À 103, l’indicateur qui le synthétise gagne deux points et s’écarte de sa moyenne de longue période (100). Cette hausse s’explique principalement par la hausse du solde d’opinion sur les perspectives personnelles de production.

Le climat des affaires dans les services s’éclaircit de nouveau légèrement. À 100, l’indicateur qui le synthétise gagne un point, en hausse pour le troisième mois consécutif et rejoint sa moyenne de longue période. Les soldes relatifs à l’activité (passée et prévue) ainsi qu’à la demande prévue sont en hausse.

Enfin, le climat des affaires dans le bâtiment est stable. À 96, l’indicateur synthétique demeure sous sa moyenne de long terme (100). L’opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité prévue rebondit, tandis que celle sur l’activité passée est stable.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

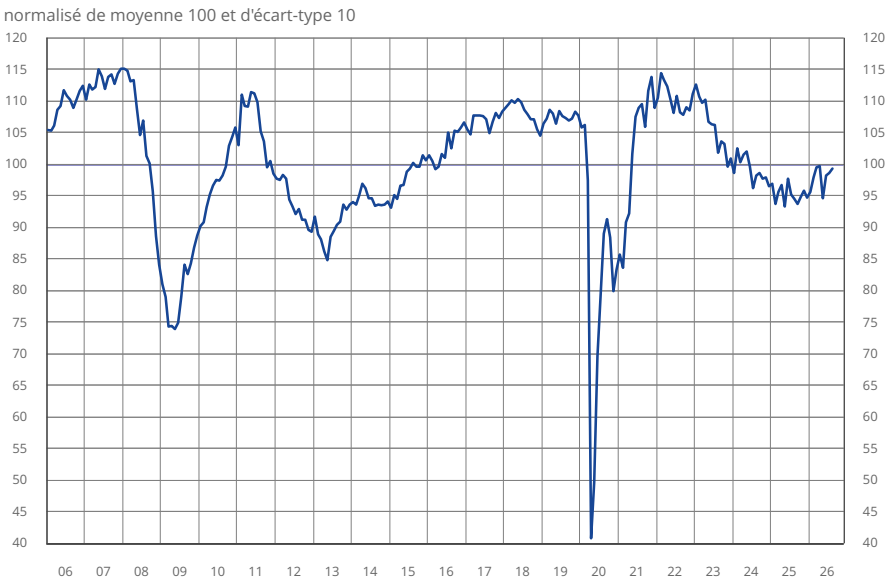
	Avril 26	Mai 26	Juin 26	Juil 26	Août 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	94	94	95	97	98
Industrie	100	102	100	101	103
Bâtiment	96	96	95	96	96
Services	96	95	96	99	100
Commerce de détail *	93	89	91	96	99
Commerce de gros		97		95	
Emploi	100	95	98	99	99

* y compris commerce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi se maintient

En août 2026, l’indicateur synthétique du climat de l’emploi est stable à 99.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

Révisions

Les indicateurs du climat des affaires dans les services et du climat de l'emploi de juillet 2026 sont révisés à la hausse d'un point, le climat des affaires dans le bâtiment, à la baisse d'un point, et le climat des affaires dans le commerce de détail à la baisse de trois points (après arrondi) : ces révisions s'expliquent par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs du climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-huit soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 juillet et le 18 août 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 24 septembre 2026 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475